

# 02

## GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (RFA)

2.1	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	29	2.1.3	Informations concernant le capital	57
2.1.1	Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	29	2.1.4	Informations concernant l'actionnariat	62
2.1.2	Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux exécutifs	47			

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## 2.1 Rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux dispositions des articles L. 225-37 et suivants du Code de commerce, le présent chapitre comprend les informations relatives à la composition du Conseil d'Administration et aux conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, aux éventuelles limitations de pouvoirs apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs de la Direction Générale. Ce rapport rappelle les dispositions applicables à la détermination des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Ce rapport a été présenté au Comité des Nominations et au Comité des Rémunérations pour les parties relevant de leurs domaines d'activité. Il a ensuite été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 14 février 2018.

### 2.1.1 COMPOSITION ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### 2.1.1.1 Règles applicables à la gouvernance du Conseil d'Administration

##### Composition du Conseil d'Administration

En application de l'article 11 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 225-17 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium est composé de 18 membres au plus.

Au 31 décembre 2017, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres : le Président-Directeur Général, le co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, le Directeur Général Délégué, 12 administrateurs.

Les administrateurs disposent d'expériences complémentaires (expertises internationale, financière, industrielle, commerciale, etc.) avec pour certains, une connaissance ancienne et approfondie de la Compagnie Plastic Omnium et de son environnement. La Compagnie Plastic Omnium veille à renforcer la diversité et l'expérience internationale de son Conseil d'Administration. La qualité et la diversité des personnalités composant le Conseil garantissent l'équilibre des pouvoirs en son sein.

La durée du mandat de chaque administrateur est de trois ans renouvelable. Les mandats des administrateurs élus par l'Assemblée Générale viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat et réunie pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration comprend 6 administrateurs indépendants (voir paragraphe « Indépendance des administrateurs en exercice – Conflits d'intérêts ») ; il en résulte un pourcentage d'administrateurs indépendants de 40 %, conformément aux recommandations du code AFEP-MEDEF.

Le Conseil d'Administration comprend 7 femmes administrateurs sur 15, soit un taux de représentation des femmes de 46,6 %, conformément à l'article L. 225-18-1 du Code de commerce qui instaure un principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration.

##### Règlement intérieur

Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration, précisant les droits et obligations des administrateurs, ainsi que le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration, a été modifié par le Conseil d'Administration du 15 décembre 2017. Il est également publié sur le site internet de Plastic Omnium.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## Renseignements concernant les administrateurs en exercice

	Âge	Principale fonction	Date de 1 <sup>re</sup> nomination	Date d'expiration du mandat
M. Laurent Burelle	68	Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium	1981	2018
M. Jean-Michel Szczerba	57	Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué de la Compagnie Plastic Omnium	2010	2018
M. Paul Henry Lemarié	71	Directeur Général Délégué de Burelle SA	1987	2018
Mme Éliane Lemarié	72	Président du Conseil de Surveillance d'Union Industrielle	2009	2018
M. Jean Burelle	79	Président-Directeur Général de Burelle SA	1970	2018
Mme Anne Asensio	55	Vice-Présidente Design de Dassault Systèmes	2011	2020
Mme Félicie Burelle	38	Directeur Général Adjoint – Directeur de la Stratégie et du Développement de la Compagnie Plastic Omnium	2017	2020
Mme Anne-Marie Couderc	68	Administrateur de sociétés	2010	2018
Mme Amélie Oudéa-Castera	39	Présidente de l'association « Rénovons le sport français »	2014	2019
Mme Lucie Maurel Aubert	55	Vice-Président-Directeur Général de la Compagnie Financière Martin Maurel	2015	2018
Mme Cécile Moutet	45	Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium	2017	2020
M. Jérôme Gallot	58	Gérant de la société JGC	2006	2018
Prof. Dr. Bernd Gottschalk	74	Fondateur et Président de AutoValue GmbH	2009	2018
M. Vincent Labruyère	67	Président de la Financière du Centre	2002	2020
M. Alain Mérieux	79	Président-Directeur Général de l'Institut Mérieux	1993	2018



### Laurent Burelle

Nationalité française

Adresse professionnelle :

Plastic Omnium – 1, allée Pierre Burelle

92300 Levallois-Perret

Laurent Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zürich (ETH) et titulaire d'un Master of Sciences, Chemical Engineering, du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Il a débuté sa carrière, au sein du groupe Plastic Omnium, comme ingénieur de fabrication, assistant du Directeur de l'usine de Langres.

Il fut nommé en 1977 Directeur Général puis Président-Directeur Général de Plastic Omnium SA à Valencia (Espagne). Il occupa ensuite de 1981 à 1988 les fonctions de Directeur de la Division Environnement-Systèmes Urbains avant de devenir Vice-Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en 1988. Il fut nommé Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en juillet 2001. Laurent Burelle est nommé Président de l'AFEP en mai 2017. Il est par ailleurs administrateur de la Fondation Jacques Chirac.

Laurent Burelle est Commandeur de la Légion d'honneur.

#### Sociétés et associations françaises

Burelle SA <sup>(1)/(2)</sup>	Directeur Général Délégué et administrateur
Sofiparc SAS <sup>(2)</sup>	Président et membre du Comité de Surveillance
Burelle Participations SA <sup>(2)</sup>	Administrateur
Plastic Omnium Auto Exteriors SA <sup>(2)</sup>	Président-Directeur Général
Plastic Omnium Auto Inergy SAS <sup>(2)</sup>	Président
AFEP (Association)	Président depuis le 9 mai 2017
Fondation Jacques Chirac (association)	Administrateur
Comité de liaison européenne Transalpine Lyon-Turin (association)	Administrateur

#### Sociétés étrangères

Compañia Plastic Omnium SA <sup>(2)</sup> (Espagne)	Président et administrateur délégué
Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd <sup>(2)</sup> (Chine)	Président
Plastic Omnium Inc. <sup>(2)</sup> (États-Unis)	Président
SOGEC 2 SA <sup>(2)</sup> (Belgique)	Administrateur délégué
Compagnie Financière de la Cascade SRL <sup>(2)</sup> (Belgique)	Gérant

#### Mandats échus au cours de l'exercice 2017

Lyonnaise de Banque	Administrateur jusqu'en mai 2017
Labruyère-Eberlé SAS	Membre du Conseil de Surveillance jusqu'en mai 2017
Wendel SA <sup>(1)</sup>	Membre du Conseil de Surveillance jusqu'en mai 2017

(1) Société cotée.

(2) Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



## Jean-Michel Szczerba

Nationalité française

Adresse professionnelle :

Plastic Omnium – 1, allée Pierre Burelle  
92300 Levallois-Perret

Diplômé de l'ESSEC en 1982, Jean-Michel Szczerba débute sa carrière au sein de la Banque Vernes Commerciale de Paris en

tant qu'analyste financier. Il rejoint le groupe Plastic Omnium en 1985 où il occupe les fonctions successives de contrôleur financier, Directeur des Services financiers, et Directeur Financier jusqu'en 2001, puis Directeur Général Adjoint. Jean-Michel Szczerba est nommé Directeur Général Délégué de la Compagnie Plastic Omnium en 2010, administrateur en 2012 et co-Directeur Général en 2015.

Jean-Michel Szczerba est Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

### Sociétés françaises

Burelle Participations SA <sup>(1)</sup>	Administrateur
Plastic Omnium Finance SNC <sup>(1)</sup>	Gérant
Plastic Omnium Gestion SNC <sup>(1)</sup>	Gérant
Plastic Omnium Environnement Holding SAS <sup>(1)</sup>	Président
Plastic Omnium Auto Exteriors SA	Administrateur
Groupe Progrès SA	Administrateur

### Sociétés étrangères

Plastic Omnium GmbH <sup>(1)</sup> (Allemagne)	Gérant
Hella Behr Plastic Omnium GmbH <sup>(1)</sup> (Allemagne)	Administrateur
Yanfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd <sup>(1)</sup> (Chine)	Administrateur
Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd <sup>(1)</sup> (Chine)	Vice Président
Plastic Omnium Inergy (Shanghai) Consulting Co. Ltd <sup>(1)</sup> (Chine)	Président
Plastic Omnium Inc. <sup>(1)</sup> (États-Unis)	Administrateur
Compañia Plastic Omnium <sup>(1)</sup> (Espagne)	Administrateur
Plastic Omnium Auto Exteriors Sp z.o.o <sup>(1)</sup> (Pologne)	Gérant
Plastic Omnium Auto Sp z.o.o <sup>(1)</sup> (Pologne)	Gérant
Plastic Omnium Automotive Ltd <sup>(1)</sup> (Grande-Bretagne)	Administrateur
DSK Plastic Omnium BV <sup>(1)</sup> (Pays-Bas)	Président et administrateur
Plastic Omnium Environment BV <sup>(1)</sup> (Pays-Bas)	Membre du Supervisory Board
B-Plas Plastic Omnium Otomotiv AS <sup>(1)</sup> (Turquie)	Vice-Président du Conseil d'Administration et administrateur

(1) Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



### Paul Henry Lemarié

Nationalité française  
Adresse professionnelle :  
Plastic Omnium – 1, allée Pierre Burelle  
92300 Levallois-Perret

Paul Henry Lemarié est Docteur en physique de l'université de Paris-Orsay et titulaire d'un DEA Gestion Finance de l'université de Paris-Dauphine.

Après une thèse de physique au CEA, puis un début de carrière à la Direction Financière de la banque Paribas en 1973, il est entré dans le Groupe d'Ingenierie Sofresid (Sidérurgie, Mines, Offshore) et a rejoint le groupe Plastic Omnium en 1980 en tant que Directeur de la Division 3P – Produits Plastiques Performants. En 1985, il a pris la direction de la Division Automobile. En 1987, il est nommé Directeur Général Adjoint de la Compagnie Plastic Omnium, puis Directeur Général en 1988. Nommé Directeur Général de Burelle SA en avril 1989, il devient Directeur Général Délégué de Burelle SA et de la Compagnie Plastic Omnium le 15 mai 2001.

#### Sociétés françaises

Burelle SA <sup>(1)/(2)</sup>	Directeur Général Délégué et administrateur
Burelle Participations SA <sup>(2)</sup>	Directeur Général Délégué et administrateur
Sofiparc SAS <sup>(2)</sup>	Membre du Comité de Surveillance

#### Sociétés étrangères

Compañia Plastic Omnium <sup>(2)</sup> (Espagne)	Administrateur
--	----------------

(1) Société cotée.

(2) Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



### Éliane Lemarié

Nationalité française  
Adresse professionnelle :  
Burelle SA – 1, rue François I<sup>er</sup>  
75008 Paris

Après une maîtrise d'anglais de l'Université Paris-Sorbonne et un diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Éliane Lemarié a consacré sa carrière professionnelle à l'information et à la communication des entreprises.

Elle débute sa carrière comme journaliste et secrétaire de rédaction dans différents journaux de presse écrite, dans le cadre de l'Assemblée permanente des Chambres de Commerce et de l'Industrie (APCCI), de 1969 à 1975.

Éliane Lemarié fut ensuite en charge de la création et du développement du département Relations publiques, relations presse et édition de la société SOGEC, de 1976 à 1983.

En 1983, elle créa et développa l'agence IRMA Communication, agence de conseil en communication auprès de sociétés françaises et internationales cotées à Paris, New York, Mumbai, dont elle fut Président-Directeur Général jusqu'en 2010.

#### Sociétés françaises

Burelle SA <sup>(1)/(2)</sup>	Administrateur
Sofiparc SAS <sup>(2)</sup>	Membre du Comité de Surveillance
Union Industrielle	Président du Conseil de Surveillance

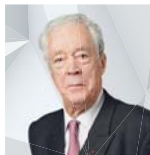
#### Sociétés étrangères

SOGEC 2 SA <sup>(2)</sup> (Belgique)	Administrateur-délégué
--------------------------------------	------------------------

(1) Société cotée.

(2) Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



## Jean Burelle

Nationalité française  
Adresse professionnelle :  
Burelle SA – 1, rue François 1<sup>er</sup>  
75008 Paris

Jean Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH) et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Après avoir débuté sa carrière en 1966, chez L'Oréal, il rejoint la Compagnie Plastic Omnium, en 1967, comme Directeur de département. En 1986, il est nommé Vice-Président-Directeur

Général puis, en 1987, Président-Directeur Général, fonction qu'il occupe jusqu'au 30 juin 2001. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2001, il est Président d'honneur de la Compagnie Plastic Omnium et Président-Directeur Général de Burelle SA.

Jean Burelle est administrateur de la Compagnie Plastic Omnium et membre du Comité de Surveillance de Banque Hottinguer et de Soparexo. Il était Président du Medef International jusqu'au 25 mai 2016, date à laquelle il est devenu Président d'honneur et administrateur.

Jean Burelle est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

### Sociétés et associations françaises

Burelle SA <sup>(1)/(2)</sup>	Président-Directeur Général
Burelle Participations SA <sup>(2)</sup>	Président-Directeur Général
Sofiparc SAS <sup>(2)</sup>	Membre du Comité de Surveillance
Sycovest 1	Représentant permanent de la société Burelle Participations SA, elle-même administrateur
Soparexo SCA	Membre du Comité de Surveillance
Banque Hottinguer SA à Directoire et Conseil de Surveillance	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Rémunérations
Medef International	Président d'honneur
Institut des Relations Internationales (IFRI)	Administrateur
Association pour le Rayonnement de l'Opéra National de Paris (AROP)	Administrateur

### Sociétés étrangères

Compañia Plastic Omnium SA <sup>(2)</sup> (Espagne)	Administrateur
SOGEC 2 SA <sup>(2)</sup> (Belgique)	Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué

(1) Société cotée.

(2) Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



## Anne Asensio

Nationalité française  
Adresse professionnelle :  
Dassault Systèmes – 10, rue Marcel Dassault  
78140 Vélizy-Villacoublay

Titulaire d'une maîtrise en design de transport du Center for Creative Studies de Detroit, ainsi que d'un diplôme en design industriel de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués de Paris, Anne Asensio a débuté sa carrière chez Renault (1987) et

a été notamment en charge de la conception des gammes Twingo, Clio et Mégane (Scénic). Anne Asensio a ensuite occupé plusieurs postes à responsabilités chez General Motors, où elle a dirigé le développement de nombreux concept cars.

Elle rejoint Dassault Systèmes en novembre 2007 en qualité de Vice-Présidente Design, chargée du design, de l'innovation et de l'entreprise.

Anne Asensio est Chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

### Sociétés françaises

Dassault Systèmes <sup>(1)</sup>	Vice-Présidente Design Experience
Agence de la Promotion de la Création Industrielle	Administrateur – Membre du Conseil d'Administration
Strate College	Administrateur
Université de Nîmes	Membre du Conseil Stratégique (2016)
Design Île-de-France (Région)	Membre du Conseil

### Sociétés étrangères

Université de Design de Umeå (Suède)	Membre du Conseil Stratégique
World Economic Forum	Membre du Global Advisory Council

(1) Société cotée.



### Félicie Burelle

Nationalité française  
Adresse professionnelle :  
Plastic Omnium – 1, allée Pierre Burelle  
92300 Levallois-Perret

Félicie Burelle est diplômée de l'ESCE et titulaire d'un diplôme en Business-Finance de la South Bank University de Londres ainsi que d'un MBA de l'Instituto de Empresa (I.E.) Business School de Madrid.

Après avoir débuté sa carrière en 2001 au sein de la Compagnie Plastic Omnium en tant que responsable comptable d'une filiale de la Division Auto Exterior en Espagne à Madrid, Félicie Burelle

intègre, en 2005, le Département Mergers & Acquisitions d'Ernst & Young Transaction Services. En 2010, elle rejoint de nouveau la Compagnie Plastic Omnium et prend la Direction du Plan Stratégique et de la Coordination Commerciale de la Division Auto Exterior dont elle est également membre du Comité de Direction.

Félicie Burelle est membre du Conseil d'Administration de Burelle SA depuis 2013.

En 2015, elle a été promue Directeur de la Stratégie et du Développement de la Compagnie Plastic Omnium et est depuis lors membre du Comité de Direction.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Félicie Burelle est Directeur Général Adjoint de la Compagnie Plastic Omnium.

#### Sociétés françaises

Burelle SA <sup>(1)/(2)</sup>	Administrateur
CIC Lyonnaise de Banque	Administrateur

#### Sociétés étrangères

Compañia Plastic Omnium <sup>(2)</sup> (Espagne)	Administrateur
--	----------------

(1) Société cotée.

(2) Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



### Anne-Marie Couderc

Nationalité française  
Adresse :  
88, boulevard Arago  
75014 Paris

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1973 en tant qu'avocate au barreau de Paris, Anne-Marie Couderc a intégré en 1982 le groupe Hachette en tant qu'adjointe au Secrétaire Général. Elle en devint Directrice Générale adjointe en 1993.

Conseillère de Paris puis adjointe au maire, députée de Paris, elle est nommée en 1995 Secrétaire d'État auprès du Premier

ministre, chargée de l'Emploi puis Ministre déléguée auprès du Ministre du Travail et des Affaires sociales à l'emploi jusqu'en 1997.

Fin 1997, Anne-Marie Couderc est nommée Directrice Générale et membre du Comité éditorial du groupe Hachette Filipacchi Medias et Directrice de plusieurs publications.

Elle devient Secrétaire Générale de Lagardère Active en 2007 et Directrice Générale de Presstalis en août 2010 puis Présidente du Conseil d'Administration jusqu'en juin 2017.

Anne-Marie Couderc est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

#### Sociétés françaises

Transdev	Administrateur et Présidente du Comité d'Audit
Ramsay – Générale de Santé	Administrateur et Présidente du Comité des Rémunérations et membre du Comité d'Audit
Air France KLM <sup>(1)</sup>	Administrateur – Présidente du Comité des Nominations et membre du Comité d'Audit
AYMING	Membre du Comité de Surveillance
Fondation Veolia Environnement	Administrateur
Fondation Elle	Administrateur

#### Mandats échus au cours de l'exercice 2017

Presstalis SAS	Présidente du Conseil d'Administration
----------------	--

(1) Société cotée.



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



## Amélie Oudéa-Castera

Nationalité française  
Adresse professionnelle :  
140, rue de Grenelle  
75007 Paris

Après une carrière de joueuse de tennis professionnelle, Amélie Oudéa-Castera choisit la voie des études plutôt que celle du sport de haut niveau. Diplômée de l'IEP Paris puis de l'ESSEC tout en obtenant sa maîtrise de Droit, elle intègre l'ENA, dont elle sortit en avril 2004 pour devenir Auditrice à la Cour des Comptes puis Conseillère référendaire et rapporteur du rapport public sur la situation et les perspectives des finances publiques.

En 2008, Amélie Oudéa-Castera a intégré le groupe AXA pour y assurer des missions transversales auprès du Directeur Financier du Groupe. En 2010, elle devient Directrice de la Planification Stratégique. En 2011, Amélie Oudéa-Castera est nommée Directrice du Marketing, de la Marque et du Service d'AXA France, puis, en 2012, elle étend ses responsabilités au digital. En 2015, Amélie Oudéa-Castera est nommée Directrice Générale Adjointe d'AXA Particuliers Professionnels, entité retail d'AXA France, tout en conservant la responsabilité du digital, de la marque et des partenariats d'AXA France. En juillet 2016, elle est nommée Directrice du Marketing et du Digital pour l'ensemble du groupe AXA.

Amélie Oudéa-Castera est, depuis janvier 2018, Présidente de l'association « Rénovons le sport français ».

### Sociétés et associations françaises – Juridiction

Association « Rénovons le sport français »	Présidente
Cour des Comptes	Conseillère référendaire

### Mandats et fonctions échus au cours de l'exercice 2017

AXA Strategic Ventures	Membre du Comité de Direction
AXA Groupe <sup>(1)</sup>	Directrice Marketing et Digital
Kamet	Membre du Conseil de Surveillance
Fédération Française de Tennis	Membre du Comité de Direction

(1) Société cotée.



## Lucie Maurel Aubert

Nationalité française  
Adresse professionnelle :  
Rothschild Martin Maurel – 29, avenue de Messine  
75008 Paris

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1985 en tant qu'avocat d'affaires au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel, Lucie Maurel Aubert rejoint, en 2002, la banque familiale Martin Maurel dont elle est administrateur depuis 1999.

Elle est nommée Directeur Général Délégué de la Compagnie Financière Martin Maurel en 2007, puis Vice-Président-Directeur Général Délégué en 2011. Elle est par ailleurs Directeur Général de la Banque Martin Maurel.

Lucie Maurel Aubert est Chevalier de la Légion d'honneur.

### Sociétés françaises

Rothschild Martin Maurel Associés	Vice-Présidente
STEF	Administrateur
Fonds de dotation du Grand Palais	Administrateur
Rothschild & Co.	Membre du Conseil de Surveillance
Association Française de Banques	Vice-Présidente
Fonds de Garantie des Dépôts	Membre du Conseil de Surveillance

### Mandats échus au cours de l'exercice 2017

Compagnie Financière Martin Maurel	Vice-Présidente Directeur Général Délégué
Banque Martin Maurel	Directeur Général
Fondation Hôpital Saint-Joseph	Administrateur
Théâtre du Châtelet	Administrateur



**Cécile Moutet**

Nationalité française  
Adresse professionnelle :  
Plastic Omnium 1, allée Pierre Burelle  
92300 Levallois-Perret

Cécile Moutet est diplômée du Mastère spécialisé Études et décisions marketing de NEOMA Business School (ex-ESC Rouen) ainsi que de l'Institut Européen des Affaires.

Elle a débuté sa carrière dans le conseil en communication au sein de l'agence IRMA Communication, expérience au cours de

laquelle elle a été Directrice de clientèle, fonction qui couvrait la conception de campagnes de relation presse de différents groupes ainsi que la mise en place d'événements de relations publiques.

De 2006 à 2008, Cécile Moutet a travaillé à son compte en Espagne, dans le domaine du conseil en communication.

Entre 2009 et 2010, Cécile Moutet a travaillé au sein de l'agence IRMA Communication (devenue Cap & Cime PR en 2010) et a coordonné différentes missions de conseil.



**Jérôme Gallot**

Nationalité française  
Adresse professionnelle :  
46, rue du Ranelagh  
75016 Paris

Jérôme Gallot est lauréat de l'Institut Politique de Paris, ancien élève de l'ENA, il a commencé sa carrière à la Cour des comptes en 1985, puis au Ministère des Finances, dont il a été le Directeur Général en charge de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (1997-2003).

Entré au Comité Exécutif de la Caisse des Dépôts, Jérôme Gallot a été chargé des activités de financement des retraites, de prévoyance et de l'international, avant de prendre la Présidence Exécutive de la CDC Entreprises dont le domaine d'activité est le capital investissement de la Caisse. Parallèlement, dès la création du Fonds Stratégique d'Investissement, il en devient membre du Comité Exécutif.

En février 2011, Jérôme Gallot est nommé Directeur Général de Veolia Transdev et devient Conseiller du Président en janvier 2013 jusqu'en février 2014. Jérôme Gallot est administrateur du groupe NRJ.

Jérôme Gallot est Chevalier de la Légion d'honneur.

<b>Sociétés françaises</b>	
JGC	Gérant
SP 3H	Administrateur
Acerde SAS	Membre du Conseil de Surveillance
NRJ Groupe	Administrateur
Geocorail	Administrateur
Holding Incubative chimie verte	Administrateur
<b>Mandats échus au cours de l'exercice 2017</b>	
Nexans SA <sup>(1)</sup>	Administrateur
OHT	Administrateur

(1) Société cotée.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



## Prof. Dr. Bernd Gottschalk

Nationalité allemande  
Adresse professionnelle :  
AutoValue GmbH – Savignystrasse 34  
60325 Frankfurt-am-Main

Titulaire d'un doctorat d'économie de l'université de Hambourg et diplômé de l'université de Stanford/Californie, Prof. Dr. Bernd Gottschalk a débuté sa carrière au sein du groupe Daimler-Benz

en tant que Directeur de la Communication puis Président de la filiale brésilienne.

Il est ensuite nommé, en 1992, membre du Comité de Direction du groupe Daimler-Benz, Responsable Monde de la Division Véhicules Utilitaires. En 1997, Bernd Gottschalk est nommé Président de la Fédération de l'Industrie Automobile Allemande (VDA) et crée, en 2007, la société de conseil pour l'industrie automobile AutoValue GmbH, qu'il dirige depuis cette date.

### Sociétés allemandes

Plastic Omnium GmbH <sup>(2)</sup>	Membre du Beirat
Serafin Groupe München	Membre du Beirat
AutoValue GmbH	Directeur associé
Schaeffler GmbH	Administrateur
Jost <sup>(1)</sup> Weske AG	Administrateur, Deputy President
Facton GmbH	Président du Conseil d'Administration
Woco Group	Président du Conseil
Schlemmer Group	Président du Conseil

### Mandats échus au cours de l'exercice 2017

HAY Group	Président du Conseil d'Administration
-----------	---------------------------------------

(1) Société cotée.

(2) Société du groupe Compagnie Plastic Omnium.



## Vincent Labryère

Nationalité française  
Adresse professionnelle :  
Groupe Labryère-Eberlé  
70, avenue Édouard Herriot - 71009 Mâcon

Ingénieur de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich, Vincent Labryère débute sa carrière professionnelle en 1976 aux Établissements Bergeaud Mâcon, filiale de Rexnord Inc. USA, fabricant de matériel pour la préparation de matériaux.

En 1981, il prend la direction de l'Imprimerie Perroux, spécialisée dans la fabrication de chèques et imprimés bancaires, qu'il diversifie en 1985 en créant sa filiale DCP Technologies, spécialisée dans la fabrication et l'encodage de cartes de crédit.

En 1989, il fonde le groupe SPEOS, spécialisé dans l'édition, le façonnage et l'archivage électronique de documents de gestion, ainsi que la fabrication des moyens de paiement, qu'il cède en 2001 à La Poste belge.

Vincent Labryère rejoint ensuite Labryère-Eberlé comme Directeur Général puis Président du Directoire, groupe familial actif dans l'exploitation de vignobles en France et aux États-Unis, l'exploitation de supermarchés et le capital développement en France et à l'étranger.

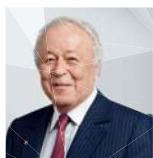
Vincent Labryère est administrateur de la société Mathon Développement et de l'Imprimerie Perroux.

### Sociétés françaises

Société Financière du Centre SAS	Président
Labryère-Eberlé SAS	Président
Société Commerciale de Bioux SAS	Membre du Directoire
Perroux et Fils	Administrateur
SNPI SCA	Membre du Conseil de Surveillance à titre de représentant permanent
Pige SA	Représentant permanent de la SAS Labryère-Eberlé, Administrateur
SC Domaine Jacques Prieur	Gérant

### Mandats échus au cours de l'exercice 2017

Martin Maurel	Administrateur
Slota SA	Administrateur



### Dr. Alain Mérieux

Nationalité française  
 Adresse professionnelle :  
 Institut Mérieux – 17, rue Bourgelat  
 69002 Lyon

Dr. Alain Mérieux est Président de l'Institut Mérieux, holding familiale rassemblant 3 sociétés bio-industrielles dédiées à la santé publique mondiale : bioMérieux (diagnostic in vitro), Transgène (immunothérapie des cancers et maladies infectieuses) et Mérieux NutriSciences (sécurité alimentaire et de l'environnement, nutrition). Font également partie de l'Institut

Mérieux : ABL, société de recherche, Mérieux Développement, société d'investissement dans le domaine de la santé. L'Institut Mérieux mobilise aujourd'hui plus de 15 000 collaborateurs dans plus de 40 pays.

Dr. Alain Mérieux préside la Fondation Mérieux, fondation familiale indépendante, reconnue d'utilité publique. Il est Président d'honneur et administrateur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, placée sous l'égide de l'Institut de France. Ces deux fondations sont dédiées à la lutte contre les maladies infectieuses dans les pays en développement.

Dr. Alain Mérieux est Grand Officier de la Légion d'honneur.

#### Sociétés et fondations françaises

Fondation Mérieux	Président et administrateur
Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux – Institut de France	Président d'honneur et administrateur
Fondation Pierre Fabre	Administrateur
CIC Lyonnaise de banque	Administrateur
Transgène SA	Administrateur
Fondation HCL	Administrateur

#### Sociétés étrangères

BioMérieux Italia SpA (Italie)	Administrateur
--------------------------------	----------------

#### Mandats échus au cours de l'exercice 2017

BioMérieux SA <sup>(1)</sup>	Administrateur jusqu'en mai 2017
Institut Mérieux	Président-Directeur Général jusqu'en septembre 2017
Mérieux NutriSciences (États-Unis)	Administrateur jusqu'en mars 2017

(1) Société cotée.

#### Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2017

	Âge	Date de 1 <sup>re</sup> nomination	Indépendance	Comités du Conseil d'Administration		
				Comité des Comptes	Comité des Nominations	Comité des Rémunérations
M. Laurent Burelle	68	1981				
M. Jean-Michel Szczerba	57	2012				
M. Paul Henry Lemarié	70	1987				
Mme Éliane Lemarié	72	2009			●	
M. Jean Burelle	78	1970				
Mme Anne Asensio	55	2011	■	● (Présidente)		
Mme Anne-Marie Couderc	67	2010	■		● (Présidente)	● (Présidente)
Mme Amélie Oudéa-Castera	39	2013	■			●
Mme Lucie Maurel Aubert	55	2015	■	●		
M. Jérôme Gallot	58	2006	■	●	●	
Prof. Dr. Bernd Gottschalk	74	2009	■			●
M. Vincent Labruyère	67	2002		●		
M. Alain Mérieux	79	1993				
Mme Félicie Burelle	38	2017				
Mme Cécile Moutet	44	2017				

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## Modification de la composition du Conseil d'Administration proposée à l'Assemblée Générale du 26 avril 2018

### Changements envisagés pour 2018 dans la composition du Conseil d'Administration

Départ	Nomination	Renouvellements
Alain Mérieux	Alexandre Mérieux	Laurent Burelle Jean-Michel Szczerba Paul Henry Lemarié Burelle SA, représentée par Éliane Lemarié Jean Burelle Anne-Marie Couderc Lucie Maurel Aubert Jérôme Gallot Prof. Dr. Bernd Gottschalk

#### Nomination d'un nouvel administrateur : Monsieur Alexandre Mérieux

Monsieur Alexandre Mérieux est né en 1974. Il est diplômé de l'Université de Lyon-I en biologie et d'HEC Montréal Business School.

De 1999 à 2004, Monsieur Alexandre Mérieux était en charge du marketing au sein de Silliker Group Corporation aux États-Unis et en Europe puis Directeur Marketing et Directeur de Business Unit.

Président-Directeur Général de bioMérieux depuis décembre 2017, Monsieur Alexandre Mérieux est également Vice-Président de l'Institut Mérieux et Président de Mérieux Développement. En outre, il préside le Conseil d'Administration de Mérieux NutriSciences.

Il a assumé différentes fonctions opérationnelles au sein de bioMérieux : Monsieur Alexandre Mérieux était Directeur Général Délégué depuis 2014 après avoir dirigé l'unité Microbiologie Industrielle de 2005 à 2011 puis Directeur de l'unité Microbiologie de 2011 à 2014.

#### Caractéristiques du Conseil d'Administration sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 26 avril 2018 des renouvellements des mandats susvisés et de l'approbation de la nomination proposée

	Rappel des recommandations Afep-Medef et de la loi	Composition postérieure à l'Assemblée Générale 2015	Composition postérieure à l'Assemblée Générale 2016	Composition postérieure à l'Assemblée Générale 2017	Composition postérieure à l'Assemblée Générale 2018
Taux d'indépendance	33,33 %	38,46 %	46,15 %	40 %	46,6 %
Taux de féminisation	40 %	30,8 %	38,5 %	46,6 %	46,6 %
Âge moyen des administrateurs	N/A	63,3 ans	62,8 ans	60,6 ans	59,3 ans
Durée moyenne des mandats	N/A	15,5 ans	14,5 ans	13,5 ans	12,9 ans

#### Détention d'actions Plastic Omnium par les administrateurs

Bien que la loi française n'exige plus la détention d'un nombre d'actions minimum par les administrateurs, les statuts de la Compagnie Plastic Omnium, conformément au code AFEP-MEDEF, imposent que chaque administrateur détienne un minimum de 900 actions.

	Nombre d'actions	Nombre de stock-options
M. Laurent Burelle	847 000	0
M. Jean-Michel Szczerba	360 000	40 000
M. Paul Henry Lemarié	289 900	0
Mme Éliane Lemarié	395 996	0
M. Jean Burelle	416 378	0
Mme Anne Asensio	900	0
Mme Anne-Marie Couderc	900	0
Mme Amélie Oudéa-Castera	900	0
Mme Lucie Maurel Aubert	910	0
M. Jérôme Gallot	5 500	0
Prof. Dr. Bernd Gottschalk	900	0
M. Vincent Labruyère	10 332	0
M. Alain Mérieux	6 318	0
Mme Félicie Burelle	900	20 000
Mme Cécile Moutet	8 160	0

## Modalité d'exercice de la Direction Générale

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un mode de gouvernement d'entreprise adapté à ses spécificités et qui s'inscrit dans une démarche constante de progrès.

Le Conseil d'Administration a décidé de reconduire le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général. Cette décision a été prise suite aux recommandations du Comité des Nominations, dans le meilleur intérêt de la Société et avec le souci constant de s'assurer que le mode de gouvernance choisi permet d'optimiser les performances économiques et financières du Groupe et de créer les conditions les plus favorables pour son développement à long terme. La qualité et la pérennité de cette performance est indissociable d'une vision claire des perspectives du Groupe, directement partagée avec les membres du Conseil. Cette vision est portée par les dirigeants de la Compagnie Plastic Omnium qui disposent d'une parfaite connaissance des activités du Groupe et de son environnement local et international. L'entreprise se doit d'être réactive dans un environnement international très concurrentiel. Ce mode de gouvernance est, par ailleurs, le mieux adapté aux spécificités de la Compagnie Plastic Omnium et à la structure de son actionariat, composé majoritairement du groupe familial attaché au développement à long terme du Groupe.

## Pouvoirs du Président-Directeur Général

Le Président-Directeur Général dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration prévoit des limitations de ses pouvoirs pour certaines décisions qui, en raison de leur objet ou de leur montant, sont soumises à l'approbation préalable du Conseil d'Administration.

Ainsi, le Conseil d'Administration doit approuver les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier dans des proportions importantes sa structure financière ou son périmètre d'activités.

## Indépendance des administrateurs – Conflits d'intérêts

### Indépendance

L'article 4.7 du Règlement Intérieur prévoit que le Conseil d'Administration procède chaque année à une évaluation de l'indépendance de chaque administrateur au regard des critères du code AFEP-MEDEF auquel il se réfère. Le processus d'évaluation de l'indépendance des administrateurs a été examiné par le Comité des Nominations lors de sa séance du 7 décembre 2017 puis par le Conseil d'Administration du 15 décembre 2017.

Le Comité des Nominations du 7 décembre 2017 et le Conseil d'Administration du 15 décembre 2017 ont examiné au cas par cas la situation de chacun des membres concernés au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF.

Outre des trois dirigeants mandataires sociaux exécutifs, il est précisé que les administrateurs suivants ne peuvent être considérés comme indépendants : Éliane Lemarié, Représentant permanent de Burelle SA elle-même administrateur, Jean Burelle, Félicie Burelle et Cécile Moutet, administrateurs ayant des liens

de parenté avec l'un des dirigeants mandataires sociaux, Vincent Labruyère et Alain Merieux, administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium depuis plus de 12 ans.

Au 31 décembre 2017, six administrateurs sont considérés comme indépendants ; il en résulte un pourcentage d'administrateurs indépendants de 40 % conformément aux dispositions du Code AFEP-MEDEF recommandant, pour les sociétés cotées contrôlées, un seuil minimum d'au moins un tiers d'administrateurs indépendants.

### Conflits d'intérêts

Dans le cadre de la loi et des droits et obligations des administrateurs définis dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium et conformément au Code AFEP-MEDEF, les administrateurs sont soumis au respect des règles en vigueur en matière de situation de conflits d'intérêts et de déontologie boursière.

Sur la base des déclarations établies par chaque administrateur, le Conseil n'a identifié aucun conflit d'intérêts. En particulier, le Conseil d'Administration, sur la base des travaux du Comité des Nominations, a constaté qu'il n'existe aucune relation d'affaires de quelque nature que ce soit, entre le groupe Plastic Omnium et l'un de ses administrateurs pouvant engendrer des conflits d'intérêts.

### Informations relatives aux mandataires sociaux visées à l'annexe 1 du Règlement européen n° 809/2004

#### Liens familiaux existants entre les mandataires sociaux (article 14.1 de l'annexe)

Laurent Burelle, Jean Burelle, Paul Henry Lemarié, Éliane Lemarié, Félicie Burelle et Cécile Moutet sont apparentés.

#### Absence de condamnation ou d'incrimination des mandataires sociaux (article 14.1 de l'annexe)

Les administrateurs n'ont pas, à la connaissance de la Société, fait l'objet de condamnation pour fraude, aucun d'entre eux n'a participé en tant que dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années, et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou de sanction publique officielle devenue définitive prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun des membres du Conseil d'Administration n'a fait l'objet d'une interdiction prononcée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe de direction, d'administration ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

#### Conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs des mandataires sociaux, à l'égard de la Compagnie Plastic Omnium, et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs (articles 14.2 et 18.3 de l'annexe)

Le mode d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium lui permettrait, le cas échéant, de prévenir un éventuel exercice abusif du contrôle par un actionnaire, notamment par la présence de 6 administrateurs indépendants en son sein.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## Information sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration (article 16.2 de l'annexe)

Les mandataires sociaux ne sont pas liés à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales par un contrat de services prévoyant l'octroi d'avantages quelconques.

## Déontologie boursière

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des règles applicables en matière de prévention des manquements d'initiés, en particulier concernant les périodes pendant lesquelles il est interdit de réaliser des opérations sur titres. Il a eu l'occasion de modifier en conséquence le Règlement Intérieur et de mettre à jour la charte de prévention des délits d'initiés.

Sur la base des textes de loi, règlements, recommandations de place, ce code rappelle qu'une information privilégiée ne doit être transmise et utilisée qu'à des fins professionnelles.

Cette charte incite à la plus grande prudence quand il s'agit, pour le détenteur d'une information privilégiée, de réaliser ou de faire réaliser des opérations financières sur titres Plastic Omnium en Bourse et souligne que les fautes en la matière sont passibles de sanctions pénales. Il est particulièrement demandé à tout administrateur qui a le statut d'initié permanent de ne pas effectuer d'opérations sur les titres Plastic Omnium pendant certaines périodes et lorsqu'il dispose d'informations privilégiées. Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration mentionne l'obligation pour tout membre du Conseil d'Administration de respecter les termes de la charte.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 15 décembre 2017, il a été remis à chaque administrateur le calendrier 2018 des fenêtres négatives en dehors desquelles ils peuvent intervenir sur les actions Plastic Omnium.

Par ailleurs, les dirigeants mandataires sociaux communiquent à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) chaque transaction réalisée par eux-mêmes ou par leurs proches sur les titres Plastic Omnium. Cette obligation leur est périodiquement rappelée par la Société (cf. l'état récapitulatif des opérations réalisées en 2017 sur les titres Plastic Omnium par les mandataires sociaux).

## Évaluation

Conformément à son Règlement Intérieur, le Conseil d'Administration effectue tous les trois ans une évaluation portant sur sa composition, son organisation et son fonctionnement, ainsi que sur ceux de chacun des Comités. Les conclusions de cette évaluation sont analysées par le Comité des Nominations. Par ailleurs, une fois par an, le Conseil consacre un point de l'ordre du jour d'une de ses réunions à un débat sur son fonctionnement.

En 2017, une évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration a été conduite avec l'envoi d'un questionnaire détaillé à chacun des administrateurs. Les questions ont porté notamment sur la stratégie et la performance, la connaissance des métiers du Groupe et les rapports avec le management, la gestion et le contrôle des risques, le fonctionnement des Comités.

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, lors du Conseil d'Administration du 15 décembre 2017, les administrateurs se sont réunis hors la présence des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et des administrateurs familiaux. Ils ont ainsi pu débattre notamment de l'évaluation du fonctionnement du Conseil et des performances des dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

Les résultats de cette évaluation ont été présentés au Comité des Nominations du 7 décembre 2017 puis au Conseil du 15 décembre 2017 et ses conclusions font ressortir que :

- le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium bénéficie d'une dynamique et d'un fonctionnement efficaces ;
- la forme actuelle de gouvernance est adaptée aux besoins du Groupe.

Les principaux sujets de satisfaction en matière de gouvernance concernent :

- l'animation et l'intensité des débats en Conseil ;
- la diversité et la complémentarité de la composition du Conseil avec un fort engagement des administrateurs ;
- l'organisation d'un Conseil délocalisé dans un site industriel.

## 2.1.1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

### Les attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques du Groupe. Les administrateurs contrôlent sa gestion économique et financière, ils examinent et approuvent les grandes lignes d'actions retenues par la Direction Générale, qui les met en œuvre.

Dans ce cadre, le Conseil cherche en permanence un mode de fonctionnement qui, tout en respectant rigoureusement la loi, assure les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

Les travaux du Conseil d'Administration s'appuient sur son Règlement Intérieur régulièrement mis à jour, lequel a pour objet de compléter les règles légales, réglementaires, statutaires et les recommandations de place auxquelles le Conseil se réfère.

### Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est défini par l'article 12 des statuts et ses modalités d'organisation figurent à l'article 1<sup>er</sup> du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et, conformément au Règlement Intérieur, au moins quatre fois par an. Les réunions du Conseil peuvent être tenues par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification des administrateurs et garantissant leur participation effective dans les conditions et selon les modalités prévues au Règlement Intérieur.

Le Président du Conseil d'Administration dirige les délibérations et fait observer les dispositions du Règlement Intérieur. Il veille à la qualité des échanges et à la collégialité des décisions du Conseil. Il s'assure que le Conseil consacre un temps suffisant aux débats et accorde à chacun des points inscrits à l'ordre du jour un temps proportionné à l'enjeu qu'il représente pour la Société. Les administrateurs veillent collectivement à respecter un bon équilibre du temps de parole de chacun. Le Président s'attache notamment à ce que les questions posées dans le respect de l'ordre du jour reçoivent une réponse appropriée.

Le Secrétaire du Conseil en assure le secrétariat et l'établissement des procès-verbaux de ses séances.

#### Des administrateurs informés

La préparation et la tenue des réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités requièrent une disponibilité croissante et un investissement important de chaque administrateur. Les administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium sont, à cet égard, régulièrement informés de l'ensemble des activités de la Société et de ses performances.

Les Comités préparent les débats et les délibérations du Conseil, chacun dans son domaine.

Dotés d'expertises complémentaires, libres de jugement, les administrateurs s'assurent collégialement que les mesures adoptées concourent à la mise en œuvre de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium. Les débats au sein du Conseil, menés par son Président, se font de manière transparente et approfondie.

### 2.1.1.3 L'activité du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2017, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises. Le taux d'assiduité aux séances du Conseil a été en moyenne de 90 %. Le taux d'assiduité aux réunions des Comités du Conseil d'Administration est précisé dans les Sections suivantes.

#### Des travaux du Conseil d'Administration axés sur la stratégie

Au cours de l'exercice 2017, outre le suivi régulier de l'activité du Groupe (marchés, métiers, développement géographique, concurrence, objectifs quantitatifs et qualitatifs), le Conseil d'Administration a poursuivi ses travaux sur la définition de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium et le suivi de sa mise en œuvre.

Grâce à un dialogue permanent avec la Direction Générale, le Conseil contribue à l'élaboration de la stratégie, tout particulièrement en analysant l'intérêt stratégique des opérations d'acquisitions ou de cession, leur incidence sur la structure financière de l'entreprise et sur ses capacités de développement à long terme.

Il est systématiquement informé, lors de chaque réunion, de l'activité et des résultats du Groupe, du chiffre d'affaires réalisé par Division et par zone géographique. Il est également informé de l'évolution du marché, des résultats de la concurrence et du positionnement du Groupe en matière de responsabilité sociale et sociétale. Le Conseil est donc totalement investi dans la réalité économique du Groupe. Informé sur les performances et les enjeux propres à chaque Division, le Conseil a une vision claire et indépendante des opportunités de développement du Groupe pour les années à venir.

Le Conseil porte également son attention sur le suivi des acquisitions, leur intégration au sein du Groupe, les synergies développées, la réalisation du business plan et la création de valeur pour Plastic Omnium.

En 2017, le Conseil a analysé le suivi de l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia et son intégration au sein de la Division Plastic Omnium Auto Exterior.

Le Conseil s'est également penché sur le projet de cession de la Division Environnement qui doit permettre au Groupe de se concentrer sur le développement des activités automobiles.

Afin de bénéficier de la meilleure connaissance possible des activités de Plastic Omnium, le Conseil d'Administration se tient régulièrement au sein de sites industriels du Groupe, en France ou à l'étranger. Ainsi, le Conseil d'Administration s'est réuni le 25 octobre 2017 sur le site de la Division Auto Inergy de Lublin en Pologne. À cette occasion, les administrateurs ont visité le site industriel et ont rencontré différents responsables opérationnels.

#### Information du Conseil sur la situation financière, la trésorerie et les engagements de la Société

La situation financière et la situation de la trésorerie de la Société sont analysées au moins deux fois par an par le Conseil, au moment de l'arrêté des comptes annuels et au moment de l'examen des comptes semestriels. Ils peuvent également être examinés à tout autre moment si nécessaire.

Les engagements de la Société sont examinés dans le cadre du renouvellement annuel des autorisations données au Président-Directeur Général et des délégations qu'il consent.

Comme en témoignent les travaux préparatoires de ses Comités (voir paragraphe 2.1.1.4), le Conseil analyse également des questions relatives à sa stratégie, à la gestion économique et financière du Groupe et à son engagement en matière environnementale, sociale et sociétale. Les travaux des Comités font systématiquement l'objet d'un compte rendu présenté par leur Président lors des séances du Conseil.



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## Les travaux du Conseil en matière de gouvernement d'entreprise

### Modification du Règlement Intérieur

Le Conseil d'Administration a modifié son Règlement Intérieur, afin de le mettre en conformité avec les évolutions législatives et réglementaires et de l'adapter aux dernières évolutions du Code du gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF. Ce règlement est consultable sur le site internet du Groupe.

### Au titre de l'Assemblée Générale du 27 avril 2017

Le Conseil d'Administration a examiné la composition du Conseil et plus particulièrement (i) la proposition de nomination de Mesdames Félicie Burelle et Cécile Moutet en qualité d'administrateurs (ii) le renouvellement des mandats d'administrateur de Madame Anne Asensio et de Monsieur Vincent Labruyère.

Il a débattu des travaux des Comités du Conseil d'Administration et procédé à l'examen annuel des conventions réglementées.

### Au titre de l'Assemblée Générale du 26 avril 2018

Le Conseil d'Administration a analysé la composition du Conseil en particulier au regard de la diversification de sa composition. Cette analyse l'a conduit à proposer (i) le renouvellement des mandats d'administrateur de Messieurs Laurent Burelle, Jean-Michel Szczerba et Paul Henry Lemarié, (ii) le renouvellement de leurs mandats respectifs de Président-Directeur Général, Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué et Directeur Général Délégué, sous condition suspensive du renouvellement de leurs mandats d'administrateur par l'Assemblée Générale, (iii) le renouvellement des mandats d'administrateur de la société Burelle SA représentée par Madame Éliane Lemarié, de Mesdames Anne-Marie Couderc et Lucie Maurel Aubert et de Messieurs Jean Burelle, Jérôme Gallot et Prof. Dr. Bernd Gottschalk et (iv) la nomination de Monsieur Alexandre Mérieux en qualité d'administrateur.

Il a analysé les comptes rendus des Comités du Conseil d'Administration et procédé à l'examen annuel des conventions réglementées.

## 2.1.1.4 L'activité des Comités du Conseil d'Administration

Les débats et les décisions du Conseil d'Administration sont facilités par les travaux de ses Comités d'études, qui lui rendent compte après chacune de leurs réunions. Les missions de chaque Comité sont détaillées dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

Les Comités du Conseil d'Administration agissent strictement dans le cadre des missions qui leur ont été données par le Conseil. Ils préparent activement ses travaux, sont force de proposition, mais n'ont aucun pouvoir propre de décision.

Le Conseil d'Administration, sur proposition du Président-Directeur Général, et après avis du Comité des Nominations, désigne les membres composant les Comités ainsi que leur Président, en tenant compte des compétences et de l'expérience des administrateurs.

Pour l'accomplissement de leurs travaux, après en avoir informé le Président-Directeur Général et à charge d'en rendre compte au Conseil d'Administration, les Comités peuvent entendre toute personne responsable au sein du Groupe et/ou solliciter des études techniques sur des sujets relevant de leurs compétences, aux frais de la Société. En cas de recours par les Comités aux services de conseils externes, les Comités doivent veiller à l'objectivité du conseil concerné.

Trois Comités assistent le Conseil d'Administration : le Comité des Comptes, le Comité des Nominations et le Comité des Rémunérations. Les secrétariats des Comités du Conseil sont assurés par le Secrétariat Général.

En 2017, les Comités ont été à nouveau chargés par le Conseil de préparer ses délibérations. La composition de ces Comités, leurs missions et leurs travaux en 2017 sont détaillés ci-après.

## Comité des Comptes

<b>Composition</b>	<p>Composition au 31 décembre 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Anne Asensio (Présidente)</b></li><li>• <b>Lucie Maurel Aubert</b></li><li>• <b>Jérôme Gallot</b></li><li>• <b>Vincent Labruyère</b></li></ul> <p>Le Comité est présidé depuis le 24 février 2015 par Madame Anne Asensio, administrateur indépendant, membre du Comité depuis le 26 février 2013.</p> <p>Le nombre d'administrateurs indépendants est de trois sur quatre et il ne comprend aucun dirigeant mandataire social exécutif. Cette composition est conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.</p> <p>Les administrateurs membres du Comité des Comptes ont la qualification et la compétence nécessaires du fait de leur expérience professionnelle et de leur connaissance des procédures comptables et financières du Groupe qui leur sont régulièrement présentées.</p> <p>Le Comité a eu l'occasion de procéder à l'audition des dirigeants en charge des domaines spécifiques dont le Comité examine l'activité, notamment les procédures relatives à la gestion et à la maîtrise des risques.</p> <p>Les Commissaires aux Comptes assistent aux réunions du Comité.</p> <p>Le Comité n'a pas jugé nécessaire de recourir à des experts extérieurs.</p> <p>En 2017, le Comité des Comptes s'est réuni 3 fois, avec un taux d'assiduité de 100 %.</p>
<b>Principales missions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi du processus d'élaboration de l'information financière</li><li>• Suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes</li><li>• Examen des plans d'audit et du programme d'intervention des Commissaires aux Comptes, des résultats de leurs vérifications</li><li>• Suivi de l'indépendance des Commissaires aux Comptes</li><li>• Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion de risques</li><li>• Suivi des principales expositions et sensibilités aux risques du Groupe</li><li>• Rôle d'alerte du Président du Conseil en cas de détection d'un risque important qui ne lui paraît pas être traité de manière adéquate</li><li>• Examen du programme et des objectifs de la Direction de l'Audit interne, ainsi que des méthodes et procédures des systèmes de contrôle interne utilisées</li><li>• Examen du périmètre de consolidation et des raisons pour lesquelles certaines sociétés n'y seraient pas incluses</li><li>• Examen des sujets susceptibles d'avoir un impact financier significatif pour le Groupe</li></ul>
<b>Principales activités en 2017</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Arrêté des comptes sociaux et consolidés 2016</li><li>• Arrêté des comptes semestriels consolidés et sociaux au 30 juin 2017</li><li>• Examen des rapports des Commissaires aux Comptes</li><li>• Estimations et prévisions de clôture 2017</li><li>• Examen du plan d'audit et des résultats des vérifications effectuées, de leurs recommandations ainsi que des suites données dans le cadre du contrôle légal des comptes</li><li>• Examen des audits effectués par les Commissaires aux Comptes en matière d'informations sociales, environnementales et sociétales</li><li>• Suivi de l'activité de l'Audit interne, le Comité ayant estimé que l'Audit interne a procédé à un examen approfondi des process clés avec des critères exigeants</li><li>• Étude de la cartographie des risques et des plans d'actions associés, notamment le risque lié aux systèmes d'information et au digital, à la sécurité industrielle</li><li>• Examen des engagements hors bilan significatifs, des facteurs de risques et cartographie des risques, le Comité ayant estimé que la prise en charge des risques est contrôlée et assurée au niveau opérationnel et au niveau des fonctions centrales</li><li>• Suivi des résultats des programmes de sensibilisation au risque de fraude et de prévention de la corruption</li><li>• Examen du rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et sur les conditions de contrôle interne et de gestion des risques</li><li>• Examen des résolutions financières proposées à l'Assemblée Générale du 27 avril 2017</li><li>• Information sur les risques juridiques et les éventuels contentieux et faits majeurs susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Plastic Omnium</li></ul>

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## Comité des Rémunérations

<b>Composition</b>	<p>Composition au 31 décembre 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Anne-Marie Couderc (Présidente)</b></li><li>• <b>Amélie Oudéa-Castera</b></li><li>• <b>Bernd Gottschalk</b></li></ul> <p>Le Comité est présidé depuis le 13 décembre 2013 par Madame Anne-Marie Couderc, administrateur indépendant, membre du Comité depuis le 13 décembre 2013.</p> <p>Le nombre d'administrateurs indépendants est de 3, soit 100 %, et le Comité ne comporte aucun dirigeant mandataire social exécutif. Cette composition est conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.</p> <p>Les administrateurs participent de manière active aux réunions du Comité, en toute liberté de jugement et dans l'intérêt des actionnaires.</p> <p>En 2017, le Comité des Rémunérations s'est réuni 2 fois, avec un taux d'assiduité de 100 %.</p>
<b>Principales missions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établissement de propositions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs, conditions d'attribution</li><li>• Propositions relatives au régime de retraite et de prévoyance</li><li>• Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée Générale et mode de répartition</li><li>• Détermination de la politique des plans incitatifs à long terme, notamment au travers de plans d'attributions gratuites d'actions</li></ul>
<b>Principales activités en 2017</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Examen des éléments de rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et propositions au Conseil</li><li>• Analyse de la performance 2016 des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et communication au Conseil d'une recommandation relative à la rémunération variable annuelle 2016</li><li>• Analyse de la performance 2017 des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et communication au Conseil d'une recommandation relative à la rémunération variable annuelle 2017</li><li>• Analyse et réflexion de la structure de la rémunération variable annuelle des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et des objectifs 2018</li><li>• Préparation des résolutions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, présentées à l'Assemblée Générale du 26 avril 2018</li><li>• Retraite des dirigeants : examen de la situation de chaque dirigeant mandataire social exécutif</li><li>• Répartition des jetons de présence en application des règles prévoyant une part variable prépondérante</li></ul>

## Comité des Nominations

<b>Composition</b>	<p>Composition au 31 décembre 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Anne-Marie Couderc (Présidente)</b></li><li>• <b>Éliane Lemarié</b></li><li>• <b>Jérôme Gallot</b></li></ul> <p>Le Comité est présidé depuis le 22 juillet 2014 par Madame Anne-Marie Couderc, administrateur indépendant, membre du Comité depuis la même date.</p> <p>Le Comité des nominations est majoritairement composé d'administrateurs indépendants et il ne comporte aucun dirigeant mandataire social exécutif. Cette composition est conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.</p> <p>Les administrateurs participent de manière active aux réunions du Comité, en toute liberté de jugement et dans l'intérêt des actionnaires.</p> <p>En 2017, le Comité des Nominations s'est réuni 1 fois, avec un taux d'assiduité de 100 %.</p>
<b>Principales missions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réflexion et recommandations au Conseil quant aux modalités d'exercice de la Direction Générale</li><li>• Avis sur les propositions du Président du Conseil d'Administration pour la nomination des Directeurs Généraux Délégués</li><li>• Proposition au Conseil de nouveaux administrateurs</li><li>• Examen de la qualification d'administrateur indépendant, revue chaque année par le Conseil d'Administration</li><li>• Vérification de la bonne application du Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfère</li><li>• Débat sur les questions relatives à la gouvernance liées au fonctionnement et à l'organisation du Conseil</li><li>• Préparation des plans de succession des dirigeants mandataires sociaux exécutifs notamment en cas de vacance imprévisible</li></ul>
<b>Principales activités en 2017</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Examen des plans de succession des dirigeants mandataires sociaux exécutifs en vue d'assurer la continuité de la Direction Générale</li><li>• Examen des conditions d'exercice de la Direction Générale : unicité des fonctions de Président et de Directeur Général</li><li>• Réflexion sur la composition du Conseil : diversité, complémentarité des profils, compétence, équilibre hommes/femmes, cumul des mandats...</li><li>• Présentation au Conseil de la candidature de Monsieur Alexandre Mérieux et proposition de soumettre sa nomination au vote de l'Assemblée Générale du 26 avril 2018</li><li>• Proposition de renouvellement du mandat de 9 Administrateurs : Messieurs Laurent Burelle, Jean-Michel Szczerba, Paul Henry Lemarié, la société Burelle SA représentée par Madame Éliane Lemarié, Monsieur Jean Burelle, Mesdames Anne-Marie Couderc et Lucie Maurel Aubert, Monsieur Jérôme Gallot et Prof. Dr. Bernd Gottschalk</li><li>• Réflexion sur la composition des Comités du Conseil et propositions</li><li>• Examen de l'indépendance de chacun des administrateurs au regard des critères énoncés dans le Code AFEP-MEDEF</li><li>• Examen du rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et sur les conditions de contrôle interne et de gestion des risques</li></ul>

### 2.1.1.5 Code de gouvernement d'entreprise

#### Le Code AFEP-MEDEF : le code de référence

La Compagnie Plastic Omnium poursuit son attachement à l'application des règles en matière de gouvernement d'entreprise en se référant au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF consultable sur le site <http://medef.com>.

Le tableau ci-dessous présente les explications de la Société sur les recommandations du Code AFEP-MEDEF qui ne sont pas appliquées.

Recommandations Code AFEP-MEDEF	Pratiques de la Compagnie Plastic Omnium et explications
Échelonnement des mandats des administrateurs de façon à éviter un renouvellement en bloc (article 13.2).	10 des 15 membres du Conseil d'Administration voient leur mandat arriver à échéance en 2021, 1 membre du Conseil a un mandat qui arrive à échéance en 2019 et 4 en 2020. La Société a souhaité privilégier un principe de nomination fréquente des administrateurs grâce à une durée statutaire de trois ans.
Information sur le plafond applicable à la rémunération variable.	La rémunération fixe annuelle de MM. Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Convention de la Plasturgie (coefficient 940). MM. Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié ont perçu à ce titre une rémunération de 88 824 euros en 2017. La rémunération variable de MM. Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié a pour base la capacité d'autofinancement de Burelle SA, société mère de la Compagnie Plastic Omnium. Cette base évoluant en fonction de la performance de Burelle SA, il n'est pas possible d'indiquer un plafond.
Sous-plafond relatif au nombre d'options ou d'attribution gratuite d'actions pouvant être attribuées aux dirigeants mandataires sociaux par rapport à l'enveloppe globale (article 24.3.3)	Cette limitation n'est pas pertinente dans le cadre de Compagnie Plastic Omnium, seul Jean-Michel Szczerba pouvant bénéficier d'options ou d'attributions gratuites d'actions, Messieurs Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié y ayant renoncé depuis 2016 et 2013 respectivement.

### 2.1.2 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX EXÉCUTIFS

#### 2.1.2.1 Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Chaque administrateur reçoit des jetons de présence dont le montant maximum est voté par l'Assemblée Générale Ordinaire et dont la répartition est décidée par le Conseil d'Administration.

##### 2.1.2.1.1 Règles de répartition au titre de l'exercice 2017

Le montant des jetons de présence réparti entre les administrateurs comporte une part variable prépondérante en fonction de l'assiduité, conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.

Le Conseil a retenu, pour l'exercice 2017, la répartition suivante :

- Président : 3 200 euros par séance du Conseil ;
- Administrateurs : 1 600 euros par séance du Conseil ;
- Président d'un Comité : 2 400 euros par séance du Comité ;
- membre d'un Comité : 1 600 euros par séance du Comité ;
- solde réparti proportionnellement entre les administrateurs en fonction de la participation effective aux réunions.

##### 2.1.2.1.2 Montants versés au titre de l'exercice 2017

Un montant total de 526 240 euros, dans les limites de l'enveloppe de 580 000 euros votée par l'Assemblée Générale du 27 avril 2017, a été distribué aux administrateurs au titre de l'exercice 2017, pour un total de 4 réunions du Conseil d'Administration et 6 réunions de ses Comités.

Le taux d'assiduité aux réunions pour 2017 a été de 90 % pour le Conseil d'Administration et de 100 % pour le Comité des Comptes, pour le Comité des Rémunérations et pour le Comité des Nominations.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## Montant des jetons de présence alloués (en euros)

Administrateurs	Exercices 2017 (4 réunions et 6 réunions des Comités)	Exercices 2016 (5 réunions et 7 réunions des Comités)
M. Laurent Burelle	43 520	38 585
M. Paul Henry Lemarié	37 120	32 985
M. Jean Burelle	37 120	32 985
M. Jean-Michel Szczerba	37 120	32 985
Mme Éliane Lemarié	38 720	34 285
M. Jérôme Gallot	43 520	38 185
M. Vincent Labruyère	32 640	36 885
M. Alain Mérieux	27 840	16 492
Prof. Dr. Bernd Gottschalk	20 160	35 585
Mme Félicie Burelle	18 560	–
Mme Anne-Marie Couderc	41 920	41 385
Mme Anne Asensio	44 320	28 938
Mme Amélie Oudéa-Castera	38 720	36 885
Mme Lucie Maurel Aubert	37 120	32 985
Mme Cécile Moutet	27 840	–
<b>Total</b>	<b>526 240</b>	<b>439 165</b>

### 2.1.2.1.3 Règles de répartition au titre de l'exercice 2017

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 26 avril 2018 de porter l'enveloppe maximum des jetons de présence à 640 000 euros au lieu de 580 000 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le Conseil d'Administration a décidé dans sa séance du 14 février 2018 de fixer la répartition des jetons de présence comme suit :

- Président : 3 200 euros par séance du Conseil ;
- Administrateurs : 1 600 euros par séance du Conseil ;
- Président d'un Comité : 2 400 euros par séance du Comité ;
- Membre d'un Comité : 1 600 euros par séance du Comité ;
- le reliquat disponible sera partagé entre les administrateurs en fonction de leur assiduité aux réunions du Conseil d'Administration.

### 2.1.2.2 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs

#### 2.1.2.2.1 Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs

Conformément aux dispositions du Code AFEP-MEDEF, la rémunération des dirigeants mandataires sociaux est décidée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations.

La politique de rémunération est revue chaque année par le Comité des Rémunérations. Dans ses recommandations au Conseil d'Administration, il veille à proposer une politique de rémunération qui respecte les principes d'exhaustivité, d'équi-

libre, de cohérence et de mesure et qui prenne en compte les pratiques de groupes internationaux comparables.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs est étroitement liée aux performances de l'entreprise afin de favoriser la réalisation des objectifs de court, moyen et long termes. À cet effet, le Comité des Rémunérations propose des critères de performance exigeants, complémentaires et stables.

Le Conseil d'Administration différencie les éléments de détermination de la rémunération variable de M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général, et de M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, membres du groupe familial actionnaire majoritaire, de celle de M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué.

#### 2.1.2.2.2 Éléments composant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs

##### Rémunération de M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général

##### Rémunération fixe 2017

La rémunération fixe annuelle de M. Laurent Burelle correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Convention de la Plasturgie (coefficient 940).

M. Laurent Burelle a perçu à ce titre de Burelle SA une rémunération de 88 824 euros en 2017, en augmentation de 1 % par rapport à 2016.

##### Rémunération variable au titre de 2017

La rémunération variable de M. Laurent Burelle est basée sur la capacité d'autofinancement de Burelle SA, société mère de la Compagnie Plastic Omnium, après paiement des intérêts et de l'impôt, augmentée de la quote-part de la capacité d'autofinancement des co-entreprises, après paiement des impôts et intérêts, et nette des dividendes versés par ces sociétés.

Au titre des prestations de Direction Générale, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées les

rémunérations brutes versées à chaque mandataire social exécutif en fonction de l'estimation du temps passé par chacun d'eux au profit du Groupe Plastic Omnium.

Sur la base d'une capacité d'autofinancement auditée et certifiée de Burelle SA de 732 000 000 euros au titre de l'exercice 2017, le montant global de l'intéressement net de charges sociales distribuables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Burelle SA, MM. Laurent Burelle, Jean Burelle et Paul Henry Lemarié, est de 9 098 209 euros. M. Laurent Burelle perçoit de Burelle SA 52 % de ce montant global dont 76 % sont refacturés à la Compagnie Plastic Omnium et ses filiales, soit 4 731 069 euros. Le versement de ce montant est soumis au vote de l'Assemblée Générale annuelle.

Par ailleurs, M. Laurent Burelle ne perçoit plus de stock-options depuis 2015. Il ne bénéficie pas de contrat de travail ni de clause de non-concurrence.

#### Rémunération de M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général – Directeur Général Délégué

##### Rémunération fixe 2017

La rémunération fixe annuelle de M. Jean-Michel Szczerba perçue en 2017 est en augmentation de 3,64 % par rapport à 2016.

Cette rémunération, définie par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations, a été fixée sur la base d'un examen de la situation d'un échantillon représentatif de sociétés industrielles cotées comparables à Plastic Omnium.

En conséquence, au titre de l'exercice 2017, la rémunération fixe perçue par M. Jean-Michel Szczerba s'élève à 1 027 638 euros.

##### Rémunération variable 2017

Le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations, a fixé les modalités de détermination de la rémunération variable de M. Jean-Michel Szczerba au titre de l'exercice 2017. La rémunération variable de M. Jean-Michel Szczerba est exprimée en pourcentage de la rémunération fixe. Ce pourcentage peut atteindre au maximum 50 % de la rémunération fixe.

Cette rémunération variable annuelle est déterminée en fonction de critères d'évaluation de la performance fondés à la fois sur des objectifs quantitatifs et sur des objectifs qualitatifs.

Cette part variable est versée à M. Jean-Michel Szczerba après validation de l'atteinte des résultats par le Comité des Rémunérations et par le Conseil d'Administration.

La rémunération variable de M. Jean-Michel Szczerba se décompose en deux parties : une partie quantitative (60 %) et une partie qualitative (40 %).

La partie quantitative est fixée, pour 2017, en fonction des paramètres suivants :

- montant des économies réalisées dans les anciennes usines Faurecia acquises en Allemagne, en Espagne, au Brésil et en Argentine (20 %) ;
- récurrent EBIT (MOP) vs budget (20 %) ;
- dette vs budget (20 %).

La partie qualitative est fixée en fonction des paramètres suivants :

- réussite de l'intégration de la division Extérieure acquise de Faurecia (20 %) ;
- appréciation par le Président-Directeur Général de son rôle de Co-Directeur Général (20 %).

Sur la base des recommandations du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration du 14 février 2018 a examiné le niveau d'atteinte desdits critères, et a décidé de fixer à 525 000 euros le montant de la rémunération variable annuelle de M. Jean-Michel Szczerba au titre de l'exercice 2017, soit 50 % du montant de la rémunération fixe annuelle.

#### Rémunération de M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué

##### Rémunération fixe 2017

La rémunération fixe annuelle de M. Paul Henry Lemarié correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Convention de la Plasturgie (coefficient 940).

M. Paul Henry Lemarié a perçu à ce titre de Burelle SA une rémunération de 88 824 euros en 2017, en augmentation de 1 % par rapport à 2016.

##### Rémunération variable 2017

La rémunération variable de M. Paul Henry Lemarié est basée sur la capacité d'autofinancement de Burelle SA, société mère de la Compagnie Plastic Omnium, après paiement des intérêts et de l'impôt, augmentée de la quote-part de la capacité d'autofinancement des co-entreprises, après paiement des impôts et intérêts, et nette des dividendes versés par ces sociétés.

Au titre des prestations de Direction Générale, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées les rémunérations brutes versées à chaque mandataire social exécutif en fonction de l'estimation du temps passé par chacun d'eux au profit du Groupe Plastic Omnium.

Sur la base d'une capacité d'autofinancement auditée et certifiée de Burelle SA de 732 000 000 euros au titre de l'exercice 2017, le montant global de l'intéressement net de charges sociales distribuables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Burelle SA, MM. Laurent Burelle, Jean Burelle et Paul Henry Lemarié, est de 9 098 209 euros. M. Paul Henry Lemarié perçoit 24 % de Burelle SA de ce montant global dont 50 % sont refacturés à la Compagnie Plastic Omnium et ses filiales, soit 2 183 570 euros. Le versement de ce montant est soumis au vote de l'Assemblée Générale annuelle.

Par ailleurs, M. Paul Henry Lemarié ne perçoit plus de stock-options depuis 2013. Il ne bénéficie pas de contrat de travail ni de clause de non-concurrence.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## 2.1.2.2.3 Régime de retraite, indemnités de départ, protection sociale complémentaire et clause de non-concurrence

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé, en 2003, la mise en place d'un plan de retraite supplémentaire dont bénéficient notamment les dirigeants mandataires sociaux exécutifs et qui leur assure une rente de retraite à prestation définie aux conditions suivantes :

	Plan Plastic Omnium	Recommandations Code AFEP-MEDEF
<b>Ancienneté requise</b>	7 ans	2 ans au minimum
<b>Ancienneté réelle des dirigeants mandataires sociaux</b>		
<b>M. Laurent Burelle</b>	43 ans	
<b>M. Paul Henry Lemarié</b>	38 ans	
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b>	32 ans	
<b>Rémunération de référence</b>	Moyenne de la rémunération annuelle moyenne totale des 5 années précédant la cessation d'activité	Plusieurs années
<b>Montant annuel versé (en % de la rémunération de référence)</b>	1 %	5 % au maximum
<b>Plafonds</b>	10 % de la rémunération de référence, ou 8 fois le plafond de la Sécurité sociale	45 % de la rémunération

Un plan similaire a été décidé en 2003 par le Conseil d'Administration de Burelle SA pour les mandataires sociaux. Au titre de l'exercice 2017, Burelle SA n'a versé aucune cotisation au plan de retraite supplémentaire. Au titre de l'exercice 2016, Burelle SA avait versé à un organisme tiers, à titre d'abondement au plan de retraite supplémentaire, un montant de 581 685 euros pour celui de M. Laurent Burelle et 372 082 euros pour celui de M. Paul Henry Lemarié.

Au titre de l'exercice 2017, Compagnie Plastic Omnium et ses filiales ont versé à un organisme tiers un montant de 878 387 euros à titre d'abondement au plan de retraite supplémentaire de M. Jean-Michel Szczerba. Au titre de l'exercice 2016, le montant versé était de 291 969 euros. Les autres régimes de retraite dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux sont identiques à ceux mis en place au profit des collaborateurs du Groupe bénéficiant du statut cadre.

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction	Indemnité de non-concurrence
<b>Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>	Non	Voir supra	Non	Non
<b>Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>	Suspendu	Voir supra	Non	Non
<b>Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	Non	Voir supra	Non	Non

Le contrat de travail de M. Jean-Michel Szczerba est suspendu depuis 2015. Il ne prévoit pas d'indemnités de non-concurrence ou de départ particulières.

Il est rappelé qu'aucun système de versement de prime d'arrivée ou de départ en faveur des dirigeants mandataires sociaux exécutifs n'est en vigueur au sein de Plastic Omnium et qu'aucune indemnité n'est due au titre des clauses de non-concurrence.

### Tableaux récapitulatifs des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social exécutif

Le montant des éléments de rémunération versée ou attribuée par Burelle SA à Messieurs Laurent Burelle, Président-Directeur Général, et Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, est refacturé à la Compagnie Plastic Omnium et ses filiales. Les montants mentionnés dans le tableau ci-dessous constituent les montants globaux versés ou attribués par Burelle SA.

En euros	2017		2016	
	Montants dus au titre de 2017 et soumis au vote	Montants versés en 2017	Montants dus au titre de 2016	Montants versés en 2016
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>				
Rémunération fixe	88 824	88 824	87 909	87 909
Rémunération variable annuelle	4 731 069	4 506 476	4 523 438	4 431 061
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence*	236 261	236 261	227 218	227 218
Avantages en nature (voiture de fonction et chauffeur) (valorisation comptable)	7 079	7 079	7 079	7 079
Indemnité de non-concurrence	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>5 063 233</b>	<b>4 838 640</b>	<b>4 845 644</b>	<b>4 753 267</b>
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>				
Rémunération fixe	88 824	88 824	87 909	87 909
Rémunération variable annuelle	2 183 570	2 074 836	2 173 024	2 215 531
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence*	98 861	98 861	90 618	90 618
Avantages en nature (voiture de fonction) (valorisation comptable)	7 308	7 308	6 465	6 465
Indemnité de non-concurrence	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 378 563</b>	<b>2 269 829</b>	<b>2 358 016</b>	<b>2 400 523</b>

\* Les jetons de présence incluent ceux versés par les filiales de la Compagnie Plastic Omnium.

En conformité avec les dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce, il est rendu compte des rémunérations versées par Burelle SA à Messieurs Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié, dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Compagnie Plastic Omnium, au cours de l'exercice 2017 et refacturées à la Compagnie Plastic Omnium et à ses filiales au titre des prestations de services de Direction Générale dans le tableau ci-dessous :

En euros	Rémunérations brutes versées par Burelle SA en 2017	Quote-part facturée au groupe Plastic Omnium en 2017	Part variable soumise au vote de l'Assemblée Générale
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>	4 626 041	3 492 428	4 731 069
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	2 194 401	1 081 830	2 183 570



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le montant des éléments de rémunération versé ou attribué par la Compagnie Plastic Omnium et à ses filiales à Monsieur Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, est détaillé dans le tableau ci-dessous :

En euros	2017		2016	
	Montants dus au titre de 2017 et soumis au vote	Montants versés en 2017	Montants dus au titre de 2016	Montants versés en 2016
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>				
Rémunération fixe	1 027 638	1 027 638	991 471	991 471
Rémunération variable annuelle	525 000	495 735	495 735	445 691
Rémunération exceptionnelle	100 000	100 000	200 000	200 000
Jetons de présence	114 120	114 120	109 985	109 985
Avantages en nature (voiture de fonction) (valorisation comptable)	12 149	12 149	11 297	11 297
Indemnité de non-concurrence	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 778 907</b>	<b>1 749 642</b>	<b>1 808 488</b>	<b>1 758 444</b>

\* Les jetons de présence incluent ceux versés par les filiales de la Compagnie Plastic Omnium.

## Tableau de synthèse des rémunérations et des options d'achat d'actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social exécutif

En euros	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau page précédente)	5 063 233	4 845 644
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	-	-
<b>Total</b>	<b>5 063 233</b>	<b>4 845 644</b>
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau ci-dessus)	1 778 907	1 808 488
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	175 600	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	-	-
<b>Total</b>	<b>1 954 507</b>	<b>1 808 488</b>
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau page précédente)	2 378 563	2 358 016
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	-	-
<b>Total</b>	<b>2 378 563</b>	<b>2 358 016</b>

## Options d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social exécutif

Nom et fonctions du mandataire social	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Prix d'exercice	Période d'exercice
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>	0	0	N/A	N/A
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>	40 000	175 600	32,84 €	Du 11/03/2021 au 10/03/2024
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	0	0	N/A	N/A

**Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social exécutif par la Compagnie Plastic Omnium et par toute société du Groupe**

Nom et fonctions du dirigeant mandataire social exécutif	Actions de performance attribuées	Date du plan	Nombre d'actions attribuées	Valorisation des actions <sup>(1)</sup>	Date d'acquisition	Date de disponibilité
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés.

**Historique des options d'achat d'actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social exécutif et pouvant encore être exercées au 31 décembre 2017**

Date des plans	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options non exercées	Date de 1 <sup>re</sup> levée possible	Date d'expiration	Prix de souscription
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>					
Plan 07/08/2013	180 000	180 000	07/08/2017	07/08/2020	16,16 €
Plan 06/08/2015	150 000	150 000	07/08/2019	07/08/2022	24,72 €
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>					
Plan 07/08/2013	120 000	120 000	07/08/2017	07/08/2020	16,16 €
Plan 06/08/2015	150 000	150 000	07/08/2019	07/08/2022	24,72 €
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>					
Plan 07/08/2013	60 000	60 000	07/08/2017	07/08/2020	16,16 €

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, l'exercice des options d'achat d'actions consenties en 2013, 2015 et 2017 est soumis à deux conditions de performance cumulatives liées à la surperformance sur la période d'indisponibilité des options :

- du cours de l'action par rapport à l'indice SBF 120 ;
- de la marge opérationnelle de la société par rapport à celle de ses principaux concurrents.

Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs doivent conserver sous la forme nominative, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, un nombre d'actions correspondant à 10 % du solde des actions

issues de la levée. Le « solde des actions issues de la levée » s'entend du nombre total d'actions issues de la levée diminué du nombre d'actions dont la cession est nécessaire pour financer l'exercice des options considérées et, le cas échéant, le paiement de tout impôt, immédiat ou différé, des prélèvements sociaux et des frais relatifs à la levée de ces options tels qu'applicables à la date d'exercice des options. Si le nombre d'actions ainsi déterminé, et devant être conservé jusqu'à la cessation de leurs fonctions n'est pas un nombre entier d'actions, celui-ci est arrondi au nombre entier d'actions immédiatement inférieur.

Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs se sont engagés à ne pas recourir à des opérations de couverture de risque.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Tableau des options d'achat d'actions levées par chaque dirigeant mandataire social exécutif au cours de l'exercice

Date des plans	Options d'achat d'actions levées	Prix d'exercice
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i> 07/08/2013	250 000	16,16 €
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général,            Directeur Général Délégué</i> 07/08/2013	0	N/A
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i> 07/08/2013	60 000	16,16 €

## Historique des attributions d'actions de performance à chaque mandataire social exécutif

Sans objet, dans la mesure où aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

## Historique des actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social exécutif

Sans objet, dans la mesure où aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

### 2.1.2.2.4 Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à chaque dirigeant mandataire social exécutif, soumis à l'approbation des actionnaires

Sur proposition du Comité des Rémunérations et en application de l'article L. 225-37-2 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a, dans sa séance du 14 février 2018, arrêté la politique de rémunération pour chacun des dirigeants mandataires sociaux exécutifs. Cette politique est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et s'inscrit dans la continuité de la politique en vigueur en 2017 telle que décrite au paragraphe 2.1.2.2 ci-dessus. Elle sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 avril 2018.

Cette politique est revue annuellement par le Comité des Rémunérations. Dans ses recommandations au Conseil d'Administration, le Comité des Rémunérations veille à proposer une politique de rémunération en conformité avec les pratiques des groupes internationaux comparables.

Des critères de performance quantifiables et qualitatifs précis et exigeants sont fixés pour la rémunération variable. La rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs comprend une part fixe et une part variable annuelle.

La part fixe est revue chaque année. Elle varie très peu sauf si le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations, en décide autrement eu égard notamment au contexte de marché, aux évolutions éventuelles du Groupe.

La part variable annuelle a pour objet de refléter la contribution de chaque mandataire social exécutif au développement du Groupe et à la progression de ses résultats. Elle est assortie de critères précis et cohérents avec l'évaluation faite annuellement par le Comité des Rémunérations de chaque dirigeant mandataire social exécutif et avec la stratégie du Groupe.

Le versement des éléments de rémunération variable et exceptionnelle au titre de 2018 sera conditionné à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019.

Enfin, les dirigeants mandataires exécutifs continueront à bénéficier d'un système de retraite supplémentaire défini dans les conditions précitées.

En application de ces principes, il sera proposé à l'Assemblée Générale annuelle 2019 de se prononcer sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à :

- M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général ;
- M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué ;
- M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué.

Il est rappelé qu'aucun système de versement de prime d'arrivée et de départ en faveur des dirigeants mandataires sociaux exécutifs n'est en vigueur au sein de Plastic Omnium.

Enfin, les dirigeants mandataires sociaux exécutifs bénéficient d'une voiture de fonction, M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général, bénéficiant également des services d'un chauffeur.

### 2.1.2.3 État récapitulatif des opérations réalisées en 2017 sur les actions Plastic Omnium par les dirigeants mandataires sociaux exécutifs

(Article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier)

Personne concernée	Description de l'instrument financier	Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Montant total
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>	Actions	Acquisition	1	2 908 800 €
<b>Personnes liées à M. Laurent Burelle,</b> <i>Président-Directeur Général</i>	Sans objet, aucune personne liée à M. Laurent Burelle, au sens de l'article R. 621-43-1 du Code monétaire et financier, n'ayant réalisé d'opération sur les actions Plastic Omnium au cours de l'exercice 2017			
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	N/A	N/A	0	N/A
<b>Personnes liées à M. Jean-Michel Szczerba,</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	Sans objet, aucune personne liée à M. Jean-Michel Szczerba, au sens de l'article R. 621-43-1 du Code monétaire et financier, n'ayant réalisé d'opération sur les actions Plastic Omnium au cours de l'exercice 2017			
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>		Cession	1	871 978 €
	Actions	Acquisition	2	969 600 €
<b>Personnes liées à M. Paul Henry Lemarié,</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	Sans objet, aucune personne liée à M. Paul Henry Lemarié, au sens de l'article R. 621-43-1 du Code monétaire et financier, n'ayant réalisé d'opération sur les actions Plastic Omnium au cours de l'exercice 2017			

### 2.1.2.4 Information sur les stock-options et les attributions gratuites d'actions

#### Plans d'option d'achat d'actions

##### Politique de la Compagnie Plastic Omnium

La Compagnie Plastic Omnium met en place depuis des années des plans d'animation à long terme en faveur des salariés et de ses dirigeants mandataires sociaux, dans un cadre international.

L'objectif de ces attributions est double :

- motiver et associer les grands contributeurs à l'évolution future des résultats du Groupe ;
- renforcer la solidarité et le sentiment d'appartenance de ses managers en cherchant ainsi à les fidéliser dans la durée.

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium, sur proposition du Comité des Rémunérations, consent exclusivement des options d'achat d'actions (stock-options) aux cadres et aux dirigeants mandataires sociaux que la Société souhaite reconnaître pour leur performance et leur rôle important dans le développement des affaires et dans les projets présents et à venir du Groupe, quelle que soit leur implantation géographique.

Il est procédé à ces attributions après la publication des comptes de l'exercice précédent, conformément à la recommandation AFEP-MEDEF. Dans tous les cas, la décision d'attribution individuelle est conditionnée à la performance rendue au moment de la mise en place du plan.

Les salariés et mandataires sociaux bénéficiaires partagent, avec les actionnaires, la même confiance dans le développement fort et régulier du Groupe.

307 collaborateurs dont 45,28 % dans les filiales à l'international bénéficient d'au moins un plan de stock-options.

Le Conseil d'Administration attire l'attention des bénéficiaires d'options sur la réglementation en vigueur relative aux personnes en possession « d'informations privilégiées ». Ils s'engagent à prendre connaissance du Code de déontologie boursière qui est joint au règlement des plans de stock-options dont ils bénéficient et à en respecter les dispositions.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## Plans d'options d'achat d'actions de la Compagnie Plastic Omnium

### Plans d'options d'achat d'actions de la Compagnie Plastic Omnium en cours

Au 31 décembre 2017, la Compagnie Plastic Omnium présentait des plans d'options d'achat d'actions dont les principales données sont les suivantes :

<b>Date d'autorisation par l'Assemblée</b>	<b>28/04/2009</b>	<b>28/04/2011</b>
Date du Conseil d'Administration	16/03/2010	06/03/2012
Nombre total de bénéficiaires	124	208
Nombre total d'actions pouvant être achetées	3 375 000	2 668 500
<i>Dont le nombre pouvant être acheté par les dirigeants mandataires sociaux exécutifs :</i>		
• Laurent Burelle	450 000	360 000
• Jean-Michel Szczerba	270 000	240 000
• Paul Henry Lemarié	360 000	180 000
Point de départ d'exercice des options	01/04/2014	21/03/2016
Date d'expiration	31/03/2017	20/03/2019
Prix d'achat (en euros)	2,84	7,37
Nombre d'options exercées au 31/12/2017	1 511 000	1 764 488
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques	1 864 000	330 000
Nombre d'options d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	0	574 012
<b>Date d'autorisation par l'Assemblée</b>	<b>25/04/2013</b>	<b>25/04/2013</b>
Date du Conseil d'Administration	23/07/2013	21/07/2015
Nombre total de bénéficiaires	184	172
Nombre total d'actions pouvant être achetées	1 272 000	1 253 000
<i>Dont le nombre pouvant être souscrit ou acheté par les mandataires sociaux :</i>		
• Laurent Burelle	180 000	150 000
• Jean-Michel Szczerba	120 000	150 000
• Paul Henry Lemarié	60 000	-
Point de départ d'exercice des options	07/08/2017	07/08/2019
Date d'expiration	06/08/2020	06/08/2022
Prix d'achat (en euros)	16,17	24,72
Nombre d'options exercées au 31/12/2017	473 840	-
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques	111 000	84 000
Nombre d'options d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	687 160	1 169 000
<b>Date d'autorisation par l'Assemblée</b>	<b>28/04/2016</b>	
Date du Conseil d'Administration	22/02/2017	
Nombre total de bénéficiaires	195	
Nombre total d'actions pouvant être achetées	552 500	
<i>Dont le nombre pouvant être souscrit ou acheté par les mandataires sociaux :</i>		
• Laurent Burelle	0	
• Jean-Michel Szczerba	40 000	
• Paul Henry Lemarié	0	
Point de départ d'exercice des options	11/03/2021	
Date d'expiration	11/03/2024	
Prix d'achat (en euros)	32,84	
Nombre d'options exercées au 31/12/2017	0	
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques	26 000	
Nombre d'options d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	552 500	

L'encours des options attribuées par le Conseil d'Administration dans le cadre des autorisations votées par les Assemblées Générales et non encore levées était de 2 982 672 options au

31 décembre 2017 au prix d'achat moyen de 20,91 euros, soit 1,97 % des 150 976 720 actions composant le capital social à cette date.

Options d'achat d'actions consenties aux dix salariés non mandataires sociaux du Groupe dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé dans le périmètre d'attribution des options, ou levées durant l'exercice 2017

Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré (en euros)	Date d'échéance
165 000	32,84	10/03/2021

	Nombre total d'actions achetées	Prix moyen pondéré (en euros)
Options détenues sur la Compagnie Plastic Omnium, levées par les dix salariés <sup>(1)</sup> dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé		
• Plan du 16/03/2010	88 500	2,84
• Plan du 06/03/2012	207 000	7,38
• Plan du 07/08/2013	14 000	16,16
• Plan du 22/02/2017	non exerçables	32,84

(1) Salariés non mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium compris dans le périmètre d'attribution des options.

## 2.1.3 INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

### Capital social

Les actions de la Compagnie Plastic Omnium sont cotées sur Euronext Paris (compartiment A). L'action Plastic Omnium fait partie des indices SBF 120 et CAC Mid 60.

Au 31 décembre 2017, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium s'établit à 9 058 603,20 euros, divisé en 150 976 720 actions entièrement libérées de 0,06 euro de nominal chacune.

### Droits de vote

Chaque actionnaire a autant de droits de vote et exprime en assemblée autant de voix qu'il possède d'actions libérées des versements exigibles.

Aux termes de l'article 16 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées et pour lesquelles il est justifié une inscription en compte nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire et/ou de personnes dont il détient les droits

soit par succession *ab intestat*, soit par donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est également attaché aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert.

Il peut également être supprimé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Au 31 décembre 2017, la Société comptait, après déduction des actions en auto-détention, 147 670 650 actions ayant autant de droits de vote exerçables, dont 89 450 769 actions ayant un droit de vote double.

### Capital potentiel et titres donnant accès au capital

Au 31 décembre 2017, il n'existe aucun titre ou droit donnant accès directement ou indirectement au capital de la Compagnie Plastic Omnium.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## Autorisations en cours de validité relatives au capital et aux valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance — utilisation des autorisations

Les actionnaires de la Société ont consenti au Conseil d'Administration les délégations de compétence et autorisations en matière financière ci-après :

### Autorisations et délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
17	Autorisation à l'effet de consentir des options d'achat d'actions aux mandataires sociaux et aux salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois – jusqu'au 27 juin 2019	Détention maximum : 1 % du capital, imputable sur 1 % de la 18 <sup>e</sup> résolution approuvée par l'AGM du 28 avril 2016	Néant
18	Autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions en faveur des mandataires sociaux et des salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois – jusqu'au 27 juin 2019	Détention maximum : 1 % du capital, imputable sur 1 % de la 17 <sup>e</sup> résolution approuvée par l'AGM du 28 avril 2016	Néant
19	Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	26 mois – jusqu'au 27 juin 2018	10 % du capital par période de 24 mois	Néant

**Autorisations et délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017**

<b>N° de résolution</b>	<b>Type d'autorisation et de délégation de compétence</b>	<b>Durée et date d'expiration</b>	<b>Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence</b>	<b>Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence</b>
6	Autorisation d'opérer sur les actions propres de la Société	18 mois – jusqu'au 26 octobre 2018	Prix maximum d'achat : 60 euros – Détenion maximum : 10 % du capital social – Montant cumulé des acquisitions : 914 860 320 euros	La Compagnie Plastic Omnium détient 2,19 % de son capital au 31 décembre 2017
16	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société	26 mois – jusqu'au 26 juin 2019	1 million d'euros pour les actions et 750 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
17	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société par offre publique et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	26 mois – jusqu'au 26 juin 2019	1 million d'euros pour les actions par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier – 750 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
18	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	26 mois – jusqu'au 26 juin 2019	1 million d'euros pour les actions par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier – 750 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
19	Délégation de compétence en vue d'augmenter le nombre de titres ou de valeurs mobilières à émettre en cas d'émissions de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en application des 16 <sup>e</sup> à 18 <sup>e</sup> résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale	26 mois – jusqu'au 26 juin 2019	15 % de l'émission initiale dont les montants maximum autorisés sont : 1 million d'euros pour les actions – 750 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
20	Augmentation du capital social réservée aux salariés	26 mois – jusqu'au 26 juin 2019	Détention maximum : 3 % du capital à la date de l'Assemblée Générale (soit un maximum de 4 574 301 actions au 31 décembre 2016)	Néant



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## Autorisations proposées à l'Assemblée Générale du 26 avril 2018 relatives au capital et aux valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence
5	Autorisation d'opérer sur les actions propres de la Société	18 mois – jusqu'au 25 octobre 2019	Prix maximum d'achat : 60 euros – Détention maximum : 10 % du capital social – Montant cumulé des acquisitions : 9 056 860 320 euros
21	Autorisation à l'effet de consentir des options d'achat d'actions aux mandataires sociaux et aux salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois – jusqu'au 25 juin 2021	Détention maximum : 1 % du capital imputable sur 1 % de la 18 <sup>e</sup> résolution de l'AGO du 26 avril 2016
22	Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	26 mois – jusqu'au 26 juin 2020	10 % du capital par période de 24 mois

## Évolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Année et nature de l'opération	Montant de l'augmentation/réduction de capital		Capital social (en euros)	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action (en euro)
	Nominal	Prime			
<b>Septembre 2013</b> Augmentation de capital corrélative à la décision d'arrondir la valeur nominale des actions suite à la décision de diviser la valeur nominale des actions par trois et de multiplier le nombre d'actions par trois, passant ainsi la valeur nominale d'une action de 0,17 euro à 0,06 euro	516 590	–	9 298 621	154 977 021	0,06
<b>Octobre 2014</b> Réduction de capital par annulation de 1 400 301 actions détenues en propre par la Société	84 018	27 275 732	9 214 603	153 576 720	0,06
<b>Mars 2016</b> Réduction de capital par annulation de 1 100 000 actions détenues en propre par la Société	66 000	32 579 380	9 148 603	152 476 720	0,06
<b>Août 2017</b> Réduction de capital par annulation de 1 500 000 actions détenues en propre par la Société	90 000	49 819 507	9 058 603	150 976 720	0,06

## Rachat d'actions propres

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 31 décembre 2017 dont :	2,19 %
• adossé à des plans existants d'options d'achat d'actions	2,05 %
• destiné à être annulé	Néant
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	2 600 000
Nombre de titres détenus en portefeuille au 31 décembre 2017	3 306 070
Valeur nette comptable du portefeuille au 31 décembre 2017	61 764 318 €
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2017	125 300 053 €

## Renseignements concernant les rachats opérés au cours de l'exercice 2017

	Flux bruts cumulés		
	Achats	Ventes	Levées
Nombre de titres	2 330 665	766 197	984 865
Cours moyen de la transaction	33,81 €	33,75 €	–
Prix d'exercice moyen	–	–	11,06 €
Montants	78 796 350 €	25 857 002 €	10 892 899 €

Les frais de négociation engagés dans le cadre des rachats d'actions propres sont de 102 milliers d'euros sur l'exercice 2017.

**L'évolution du nombre d'actions en circulation entre la date d'ouverture et la date de clôture de l'exercice 2017 est la suivante :**

	<b>1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>Mouvements de l'exercice 2017 <sup>(1)</sup></b>	<b>31 décembre 2017</b>
Nombre d'actions composant le capital social	152 476 720	-1 500 000	150 976 720
Nombre d'actions propres	4 226 467	-620 397	3 606 070
Nombre d'actions en circulation	148 250 253	-879 603	147 370 650

(1) Cf. Les flux d'achats, de ventes et de levées d'options indiqués au tableau précédent.

L'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017, dans sa sixième résolution, a autorisé la Société à opérer sur ses propres actions aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	60 euros par action (hors frais d'acquisition)
Pourcentage de détention maximum	10 % du capital social au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017
Montant maximal des acquisitions	914 860 320 euros

Un contrat de liquidité, signé avec Kepler Capital Markets SA, d'un an, renouvelable par tacite reconduction, conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI d'un montant initial de 3 millions d'euros est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce contrat a notamment pour objet de réduire la volatilité de l'action Plastic Omnium, et donc le risque perçu par les investisseurs.

**Renseignements concernant les rachats opérés depuis le 28 avril 2017**

Entre le 28 avril 2017 et le 31 janvier 2018, la Société a acquis 914 156 actions pour une valeur globale de 31 547 771 euros, soit une valeur unitaire de 34,51 euros, dont 514 156 actions au titre du contrat de liquidité et 400 000 actions en dehors de ce

8 500 actions	Contrat de liquidité AMAFI
0 action	Allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe
0 action	Annulation
3 074 920 actions	Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions
200 000 actions	Croissance externe

**Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2018**

Le présent descriptif a pour objet, en application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'AMF, de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat par la Compagnie Plastic Omnium de ses propres actions, qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires convoquée le 26 avril 2018.

**Objectifs du programme de rachat**

Les objectifs poursuivis par la Compagnie Plastic Omnium dans le cadre de ce programme de rachat d'actions sont les suivants :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Compagnie Plastic Omnium par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale des action-

naires de l'autorisation soumise au vote dans sa 22<sup>e</sup> résolution à caractère extraordinaire ;

Entre le 28 avril 2017 et le 31 janvier 2018, la Société n'a pas acquis d'actions en couverture de ses engagements envers les bénéficiaires d'options, d'actions gratuites et de plans d'épargne d'entreprise.

Au 31 janvier 2018, la Compagnie Plastic Omnium détient 3 283 420 actions propres, soit 2,17 % du capital social, réparties comme suit :

naires de l'autorisation soumise au vote dans sa 22<sup>e</sup> résolution à caractère extraordinaire ;

- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## Modalités – Part maximale du capital pouvant être acquise et montant maximal payable par la Compagnie Plastic Omnium

La Compagnie Plastic Omnium dispose de la faculté d'acquies au maximum et au total 10 % de son capital, soit, à la date du 31 décembre 2017, 15 097 672 actions de 0,06 euro de valeur nominale chacune.

Compte tenu des 3 306 070 actions propres déjà détenues au 31 décembre 2017, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est en conséquence de 11 791 602. En cas d'annulation ou d'utilisation des actions propres déjà détenues, le montant maximum que la Société serait amenée à déboursier pour acquies les 11 791 602 actions s'élève à 707 496 120 euros.

En conséquence, le montant cumulé des acquisitions net de frais ne pourra excéder 707 496 120 euros sur la base d'un prix maximum d'achat de 60 euros, tel que prévu dans la cinquième

résolution proposée aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2018.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment.

### Durée du programme de rachat

Ce programme de rachat pourra être réalisé pendant une durée de dix-huit mois à compter de l'approbation de la cinquième résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2018, soit jusqu'au 25 octobre 2019.

## Emprunts obligataires

Les principales caractéristiques des émissions obligataires en circulation au 31 décembre 2017 émises par la Société sont indiquées ci-après :

Émetteur	Devise	Coupon	Date initiale d'émission	Échéance	Montant en cours (en millions d'euros)	Place de cotation
Compagnie Plastic Omnium	EUR	3,875 %	04/10/2012	12/12/2018	250	Paris
Compagnie Plastic Omnium	EUR	2,875 %	21/05/2013	29/05/2020	500	Paris
Compagnie Plastic Omnium	EUR	1,25 %	26/06/2017	26/06/2024	500	Paris

## 2.1.4 INFORMATIONS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT

### Répartition de l'actionariat de la Compagnie Plastic Omnium

Répartition au 31 décembre 2017 du capital social de la Compagnie Plastic Omnium composé de 150 976 720 actions

	31 décembre 2017		31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Burelle SA	57,57	71,91	57,01	71,91	56,6	73,4
Actionariat salarié	0,98	0,98	1	1	1,1	1,1
Auto-détention	2,19	-	2,77	-	3,6	-
Public	39,26	27,11	39,22	27,09	38,7	25,5
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Au 31 décembre 2017, Burelle SA détenait 57,57 % du capital de la Compagnie Plastic Omnium. À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède 5 % ou plus du capital social.

En France, au 31 décembre 2017, le Plan Épargne Groupe comprenait 1 906 adhérents, détenant 1 476 225 actions de la Compagnie Plastic Omnium, soit 0,98 % du capital social, achetées sur le marché boursier.

La Compagnie Plastic Omnium a réalisé une enquête sur les titres au porteur identifiables au 31 décembre 2017 faisant ressortir la détention de 56 512 091 actions par des porteurs individuels.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été déclaré à la Société.

## Élément pouvant avoir un impact en cas d'offre publique

Néant.

## Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Compagnie Plastic Omnium, avec une filiale

En application de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, il est précisé qu'aucune nouvelle convention n'est intervenue au cours de l'exercice 2017, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, le Directeur Général, l'un des Directeurs Généraux Délégués, l'un des administrateurs, l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de notre société et, d'autre part, l'une des filiales de la Compagnie Plastic Omnium détenue directement ou indirectement, à plus de la moitié du capital.

## Assemblée Générale (article 16 des statuts)

### Convocation aux Assemblées

Les Assemblées Générales sont convoquées, se réunissent et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation ; toutefois, un ou plusieurs actionnaires peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions.

L'Assemblée se réunit au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

L'avis de réunion de l'Assemblée Générale est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement habilité à cet effet par le Conseil d'Administration. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée présents et acceptant cette fonction disposant du plus grand nombre de voix. Le bureau désigne un Secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi. Les procès-verbaux des Assemblées Générales sont établis et leurs copies sont délivrées et certifiées dans les conditions prévues par la loi.

### Participation aux Assemblées

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, faire remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et en exiger la production pour l'accès à l'Assemblée Générale.